

ACCOMPAGNER LES COPROPRIÉTÉS DANS LEURS PROJETS DE VÉGÉTALISATION

L'Agence Parisienne du Climat accompagne la végétalisation des copropriétés parisiennes. Pour ce faire elle travaille auprès des copropriétés et des professionnels de la végétalisation en leur apportant des conseils, des outils ainsi qu'un accompagnement technique dans la mobilisation des aides financières du dispositif CoprOasis de la Ville de Paris.



Contexte

Dans son rôle de mise en œuvre du Plan Climat de la Ville de Paris sur son territoire, l'Agence Parisienne du Climat a été sollicitée par la Ville afin d'intégrer la végétalisation dans les actions qu'elle mène auprès des copropriétés parisiennes. En 2022, un diagnostic territorial a été réalisé afin d'évaluer le potentiel que représentent les copropriétés parisiennes en matière de désimperméabilisation et de végétalisation du territoire. A l'issue de cette étude, l'Agence Parisienne du Climat et la Ville de Paris ont travaillé ensemble à l'élaboration d'un dispositif d'accompagnement technique et financier à destination des copropriétés parisiennes afin de les encourager à végétaliser leurs espaces extérieurs. Aujourd'hui, l'Agence Parisienne du Climat anime le dispositif CoprOasis tant auprès des copropriétés que des professionnels.

Descriptif

L'Agence Parisienne du Climat intègre aujourd'hui le sujet de la végétalisation dans l'ensemble de ses actions en lien avec la transition écologique des copropriétés parisiennes : sensibilisation et mobilisation du territoire, animation du réseau professionnel et accompagnement technique des copropriétés qui souhaitent intégrer le dispositif CoprOasis de la Ville de Paris. Ainsi, l'Agence Parisienne du Climat accompagne les copropriétés dans la mobilisation des aides financières CoprOasis, que ce soit pour la réalisation d'études préalables ou de travaux.

Afin de sensibiliser le grand public aux enjeux liés à la végétalisation, et à la désimperméabilisation des sols, l'Agence Parisienne du Climat mène différentes actions de communication et de mobilisation du territoire : rédaction d'articles, animation de webinaires thématiques, organisation de visites de copropriétés végétalisées, etc.

L'ensemble de ces actions se décline également à destination du réseau professionnel affilié à l'annuaire CoachCopro auquel font appel les copropriétés lorsqu'elles souhaitent débiter un projet de végétalisation dans leur immeuble : sensibilisation des professionnels aux enjeux de la végétalisation, référencement dans l'annuaire de paysagistes, ...

Cette mise en relation entre copropriétés et professionnels fait partie d'une démarche globale d'accompagnement des copropriétés dans leurs projets de végétalisation. L'Agence Parisienne du Climat a développé des outils permettant de faciliter la mise en œuvre des projets tel que le « cahier des charges pour la conception des projets de végétalisation », disponible sur le centre de ressources national CoachCopro.

Ressources

Animer un dispositif d'accompagnement des copropriétés dans leurs projets de végétalisation :
Moyens financiers :

- 1 ETP par an (70K€) consacré à l'animation du dispositif CoprOasis et à l'accompagnement des projets de végétalisation, réparti transversalement entre une personne en charge de l'animation de CoprOasis et l'ensemble des services de l'ALEC qui contribuent à cette animation (communication, événementiel, service affiliés professionnels, info conseil ...)

Moyens techniques :

- Outil CoachCopro : base de contacts pour les newsletters, suivi des projets et reporting auprès de la Ville de Paris, centre de ressources (articles, cahier des charges ...)
- Annuaire CoachCopro : animer un réseau de professionnels
- Outils de communication de l'ALEC pour faire connaître le dispositif (newsletter, réseaux sociaux, agenda, etc.)

Partenaires

Ville de Paris :

- Budget de fonctionnement (1 ETP)
- Budget d'investissement : subventions CoprOasis
- Appui de la part des services techniques : Service Technique de l'Eau et de l'Assainissement et Agence d'Ecologie Urbaine

Professionnels affiliés à l'annuaire

Participation ponctuelle de l'Agence de l'Eau Seine Normandie sur certains projets

Impact

Au 30 juin 2025 et depuis la naissance de CoprOasis en mars 2023 :

- 2300 personnes atteintes avec une cinquantaine d'événements (grand public et professionnels)
- Une soixantaine de professionnels affiliés à l'annuaire travaillent sur la végétalisation des copropriétés
- Une vingtaine d'articles rédigés
- 25 copropriétés engagées dans le dispositif CoprOasis et plus de 160 copropriétés en cours d'élaboration de leur projet
- 2 projets de travaux livrés
- Près de 200 000 € de subventions accordées

« Nous avons été accompagnés par l'Agence Parisienne du Climat depuis la phase d'études jusqu'à la réalisation d'un projet concerté entre les habitants de rénovation de la cour-jardin d'une résidence située à Paris 19e. Les conseils de l'équipe ont été pertinents et nous ont donné l'occasion d'améliorer notamment la récupération des eaux de pluie vers le jardin et de réfléchir au choix des espèces. Au final, nous avons augmenté de plus de 35% la surface plantée, créer des assises et de nouvelles zones d'ombres, considérablement embelli l'espace et permis à notre résidence de mieux lutter à terme contre l'effet « îlot de chaleur ». »

M. Montangerand, copropriétaire dans le 19^e arrondissement de Paris

Eva ROCCHIA,
eva.rocchia@apc-paris.com



Fédération des
Agences Locales de
l'Énergie et du Climat

